



République Française  
Département du PUY-DE-DÔME  
Canton de GERZAT

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

**Séance du 25 mars 2025**

**N°2025-20**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 mars 2025 à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : seize (16)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, M. PRADIER Éric, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, Mme BALICHARD Dominique, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : six (6)

Mme PIRONIN Maryse a donné pouvoir à Mme Catherine MATHEY ;  
Mme ALAPETITE Nadine a donné pouvoir à Mme MANDON Christine ;  
Mme CHETTOUH Aïcha a donné pouvoir à M. Didier THABEAU ;  
M. LAZEWSKI René a donné pouvoir à M. FAGONT Alain ;  
Mme GHESQUIERE Chantal a donné pouvoir à Mme CORREIA Sandra ;  
Mme SOARES Maryse a donné pouvoir à Mme Françoise RÉVEILLOUX.

Absent(e)s: cinq (5)

M. BAYLE Dominique, M. ESPINASSE Philippe, M. FRADET Nicolas, Mme METENIER Séverine, M. PRIEUR Olivier.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

**Délibération 2025-20****Objet : Budget général – Approbation du budget primitif pour l'exercice 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°202-58 du 08 novembre 2022 approuvant l'adoption du référentiel M57 à compter du 1er janvier 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire dont le Conseil Municipal de la ville d'Aulnat a pris acte par délibération n°2025-01 le 11 février 2025,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances du 18 mars 2025,

Considérant le Budget Primitif 2025 de la commune en équilibre réel et sincère en dépenses et recettes comme suit:

**DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

N°	CHAPITRES	BP 2025
O11	Charges à caractère général	1 549 498.16€
O12	Charges de personnel	2 401 662,00€
O14	Atténuation de produits	17 762.14€
65	Autres charges de gestion courante	510 024.00€
66	Charges financières	93 364,00€
67	Charges spécifiques	2 500,00€
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0,00€
	<b>Dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 574 810.30€</b>
O42	Opérations d'ordre entre section	292 000.00€
O23	Virement à la section d'investissement	567 868.58€
	<b>Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>859 868.58€</b>
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 434 678.88 €</b>
N°	CHAPITRES	BP 2025
O13	Atténuation de charges	60 000.00€
70	Produits des services	380 958.00€
73	Impôts et taxes	1 204 902.00€
731	Fiscalité locale	1 689 271.00€
74	Dotations et participations	942 198.00€
75	Autres produits gestion courante	168 000,91€
76	Produits financiers	18 800,00€
	<b>Recettes Réelles de fonctionnement</b>	<b>4 464 129.91€</b>

<b>042</b>	Opérations d'ordre entre section	86 765,00€
	<b>Total recettes de fonctionnement hors excédent antérieur</b>	<b>4 550 894.91€</b>
<b>002</b>	<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>883 783.97€</b>
	<b>Total recettes de fonctionnement avec excédent antérieur reporté</b>	<b>5 434 678.88€</b>

### DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

N°	CHAPITRES	BP 2025
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles	41 000.00€
<b>204</b>	Subvention équipement	63 981.00€
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	741 070.00€
	<b>TOTAL DES DEPENSES EQUIPEMENT</b>	<b>846 051.00€</b>
<b>16</b>	Emprunt (remboursement du capital)	316 907.95€
<b>27638</b>	Autres immobilisations financières (SMAF)	3 910.00€
	<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>	<b>320 817,95€</b>
	<b>Dépenses Réelles d'investissement</b>	<b>1 166 868.95€</b>
<b>040</b>	Opérations d'ordre	86 765,00€
	<b>Dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>86 765,00€</b>
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>1 253 633.95€</b>
	<b>Total des Restes à réaliser</b>	<b>187 633,39€</b>
	<b>Total dépenses investissement avec reste à réaliser</b>	<b>1 441 267.34€</b>

	CHAPITRES	BP 2025
<b>10</b>	Dotations, fonds divers (FCTVA – Taxe aménagement)	124 024.78€
<b>1068</b>	Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00€
<b>13</b>	Subventions d'investissement	203 350.00€
<b>024</b>	Produits de cessions	0,00€
<b>27</b>	GFP de rattachement (remboursement emprunt CAM)	47 840.00€
	<b>Recettes Réelles d'investissement</b>	<b>375 214.78€</b>
<b>040</b>	Opérations d'ordre (amortissement)	292 000,00€

021	Virement de la section de fonctionnement	567 868.58€
	<b>Recettes d'Ordre d'investissement</b>	<b>859 868.58€</b>
	<b>Total recettes d'investissement hors restes à réaliser</b>	<b>1 235 083.36 €</b>
	<b>Total des restes à réaliser</b>	<b>190 323,05€</b>
001	<b>Excédent reporté</b>	<b>15 860,93€</b>
	<b>Total recettes d'investissement avec restes à réaliser</b>	<b>1 441 267.34€</b>

**Entendu l'exposé du rapporteur,**

Madame Le Maire remercie Madame MATHEY Catherine, adjointe en charge des finances, et les services pour le travail de qualité ainsi que le suivi tout au long de l'année du budget communal.

Madame Le Maire souligne que le budget 2025, malgré les contraintes, est équilibré sans recours à l'emprunt.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,**

**DECIDE**

- **D'approuver le budget primitif 2025 tel que présenté ci-dessus,**
- **D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

En mairie d'Aulnat,  
**Le 25 mars 2025**

Madame la secrétaire de séance,  
COUTANSON Pascale



Le Maire,  
MANDON Christine


